



MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE
ET DU COMMERCE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Route de l'Aéroport
01 BP 363 Cotonou
BENIN
Tél. : + 229 21 30 24 63
Fax : + 229 21 30 70 31
<https://www.commerce.gouv.bj>
contact@gouv.bj

N° 029/MIC/SGM/SA

COMMUNIQUÉ

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce informe les citoyens et les consommateurs qu'il met à leur disposition un Numéro vert, le 113 pour recueillir leurs plaintes et dénonciations relatives à diverses pratiques commerciales préoccupantes.

Ce numéro vert, 113 est gratuit et disponible du lundi au vendredi de 8 heures à 19 heures et le samedi de 9 heures à 15 heures pour permettre de dénoncer les infractions et les abus de toute nature :

- le non-respect des prix homologués ;
- le non- respect des prix réglementés ;
- le non-respect de la qualité et de la quantité des produits ;
- le non-respect des dispositions de la campagne de commercialisation des produits tropicaux tels que la noix de cajou, le soja et le karité ;
- toutes autres pratiques commerciales susceptibles de nuire à la santé, y compris la vente et la distribution de produits périmés ou avariés.

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce rassure les citoyens que les appels seront pris en charge par des agents formés qui traiteront chaque plainte de manière confidentielle diligente.

Fait à Cotonou, le 11 avril 2024

Pour le Ministre de l'Industrie et du Commerce,
le Secrétaire Général du Ministère



Eric Kader GBIAN TABE

MIC : ATCR